

## L'édito de Prélude

2016, une année entre stabilité et innovation.

Tout d'abord, malgré une diminution lente mais continue du nombre de dossiers reçus ces dernières années, **la formation Prélude maintient son cap**. En 2016, nous avons misé sur une meilleure communication avec nos partenaires judiciaires, avec comme point d'orgue, la finalisation de notre nouveau site internet (voir page 4). 2016 aura également été l'occasion de nombreux échanges enrichissants: avec les assistants de justice lors de mini-formations, avec les stagiaires judiciaires lors de nos interventions à l'IFJ et lors de leur stage au sein de notre service, lors de conférences des Jeunes Barreaux et enfin lors de réunions avec différents magistrats tant du siège que du Parquet. L'accent mis sur la **communication** semble porter ses fruits car nous observons une nette remontée du nombre de décisions reçues en ce début 2017 !

L'année 2016 a été marquée par de nombreux changements dans le champ pénal, notamment avec la Réforme Pot Pourri II. Bien sûr, le recul est encore insuffisant pour tirer des conclusions ou avoir une vue d'ensemble. **L'arrivée de la PPA**, tout en permettant d'élargir le panel des peines alternatives, bouleverse les pratiques et amène les différents acteurs à redéfinir leur collaboration. Cette dernière est fondamentale pour contribuer à la cohérence et à l'exercice de la justice. Forte de son expérience acquise depuis plus de 20 ans, Arpège-Prélude s'adapte pour parfaire la **collaboration** avec les Maisons de Justice, les magistrats et autres acteurs judiciaires concernés.

Enfin, Arpège-Prélude **diversifie son offre de formation** en proposant une formation individuelle à certains justiciables qui ne peuvent intégrer la formation en groupe. Cette innovation est actuellement en phase de 'test' dans certains arrondissements. Nous ne manquerons d'y revenir plus largement dans une prochaine newsletter. Nous continuerons également notre réflexion autour de l'amélioration de nos outils de formation et de leur adéquation entre nos objectifs poursuivis et les justiciables encadrés.

**Continuité** donc dans l'approfondissement des outils et pratiques de formation en groupe, dans le soin apporté à la communication et la collaboration avec nos partenaires judiciaires.

Et **innovation**, dans l'adaptation de nos pratiques dans le cadre de la PPA et de l'élargissement de notre offre de formation.

Le tout en vue de participer, à notre humble mesure, au bon fonctionnement d'une justice respectueuse de chacun et source d'apaisement des conflits.

## Une place pour les alternatives à Mons!

2016, une année qui a vu naître la PPA et se consolider la probation. A côté de cela, la médiation pénale reprend progressivement des forces.

Comme vous pourrez le lire en page 2, le bilan est très satisfaisant avec **44 dossiers pris en charge**, 2 groupes organisés à Mons et une très bonne collaboration entre les responsables de la Maison de Justice et les services partenaires.

## Vous lirez aussi...

**Activité générale 2016**  
Légère diminution des dossiers reçus mais meilleure prise en charge

**Etude qualitative de la formation Prélude**  
Qu'en pensent nos participants?

**Nouveau site web & Nouvelle fiche d'inscription!**

En page 3 & 4

En page 3

En page 4

**2016 EN BREF**

- 244 décisions reçues
- 161 justiciables participent à une formation
- 115 terminent la formation
- 22 groupes organisés
- Une formation disponible dans tous les arrondissements francophones!
- Une prise en charge efficace
- Des innovations

Un objectif... prendre en charge davantage de justi-

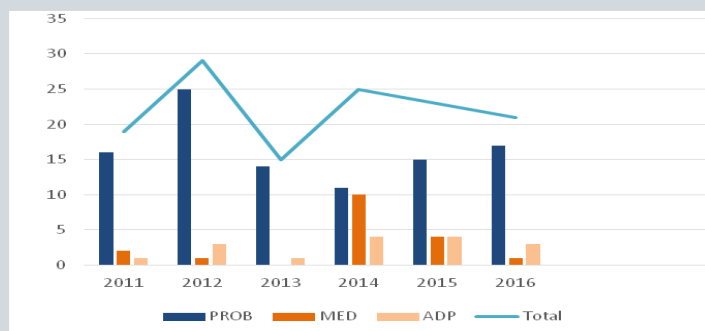


## Quelle évolution de la formation Prélude à Mons ?

**Cette année, nous avons encadré 44 décisions à Mons.**

L'augmentation entre 2011 et 2016 est de **33%** : de 33 dossiers pris en charge en 2011 à 44 en 2016, avec une belle progression pour la probation (31 probations et 1 PPA), un taux important d'ADP (8), mais une présence discrète de la médiation pénale (4).

Le graphique ci-contre reprend l'évolution des **nouveaux dossiers** reçus des instances de décisions de Mons **par année** et répartis selon les cadres juridiques.



### Prises en charge

**44** dossiers nous ont été envoyés par les instances de décision de Mons.

**29** dossiers ont été traités et clôturés en 2016.

**11** personnes n'ont pas commencé la formation de groupe. 7 ne se sont jamais présentées à l'entretien préliminaire et 4 n'ont pas intégré un groupe après l'entretien préliminaire (parmi ces 4 dossiers, 3 ont été clôturés/révoqués en justice, 1 personne a été absente le 1<sup>er</sup> samedi et son dossier a été transféré suite à déménagement).

**18** personnes commencent la formation : 11 terminent et 7 sont interrompues en cours (1 fin du délai d'ADP, 1 mesure modifiée en suivi individuel, 3 inadéquations par rapport au travail en groupe, 2 pour absences/retards).

**15** personnes sont inscrites pour l'année 2017.

### Organisation des groupes

**2 groupes ont été organisés à Mons en 2016.**

Nous avons pu rétablir une fréquence d'organisation des groupes de formation d'un trimestre sur 2, fréquence optimale pour le respect des délais judiciaires.

En 2017, 1 groupe a commencé en janvier, englobant des décisions reçues en 2016. Un second groupe est déjà planifié pour le 3<sup>ème</sup> trimestre.

Nous constatons une **grande diversité de faits** pour lesquels les autorités judiciaires de Mons nous mandatent : du cambriolage à l'homicide volontaire (ou tentative), en passant par les coups et blessures, autant de faits qui ont occasionné une victime personne physique.

### Conclusion

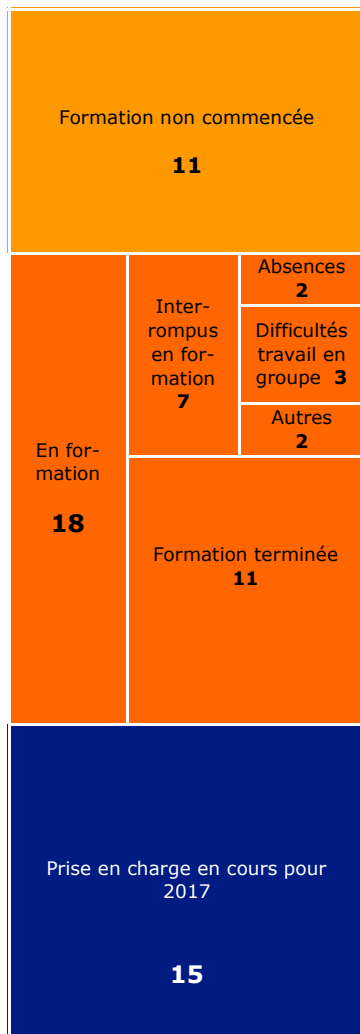
L'évolution continue d'être **positive en 2016**, principalement grâce au nombre important de décisions de probation, ce qui témoigne de la **confiance** que gardent les **magistrats** dans les mesures alternatives.

La proportion de décisions reçues en médiation pénale reste limitée.

L'année 2016 a connu une progression importante du nombre d'ADP, toutefois interrompues avant même l'entretien préliminaire ou la formation, les ordonnances n'ayant pas été prolongées.

Nous tenons ici à souligner la **très bonne collaboration** qu'entretiennent les responsables de la **Maison de Justice** avec les services partenaires. En témoigne la mise en place de 4 demi-journées de formation qui ont été organisées en juin 2016 à l'attention des assistants de justice de Mons et Tournai.

Une rencontre entre les services partenaires et les magistrats du Parquet et du siège est programmée au mois de mai 2017, à l'initiative de la Maison de la justice.



Besoin d'informations complémentaires ?

Les responsables de la sensibilisation pour la division de Mons sont à votre disposition:

Joëlle LEGREVE et  
Sandra della FAILLE  
Antenne de Nivelles

Tél : 067/49.19.85

## Que disent les participants de la formation Prélude ?

### Étude qualitative de la formation Prélude

Pour parler de nos activités, nous présentons habituellement des chiffres: nombre de groupes, heures d'entretien réalisées, taux d'achèvement, ... Mais ces données ne rendent que partiellement compte de notre activité: elles ne permettent pas de saisir l'effet que peut avoir la formation sur les personnes qui l'ont suivie.

En 2016, nous avons décidé d'innover et d'organiser une large récolte de données portant sur ce que les justiciables retirent de la formation. Pour ce faire, nous avons mis en place un dispositif aussi rigoureux que possible:

- Création d'un guide d'entretien semi-structuré;
- Entretiens complets en fin de groupe;
- Moyennant accord des personnes, enregistrement des entretiens;
- Retranscription;
- Analyse statistique des déclarations.

Sur l'ensemble des personnes ayant participé à une formation en 2016, 70% ont accepté de participer à cette démarche d'évaluation et de répondre aux 3 questions suivantes :

1 - La formation Prélude se termine pour toi aujourd'hui. Si tu prends un peu de recul par rapport à ces 2-3 mois de formation et que tu repenses à l'ensemble de la formation, qu'en retires-tu ?

2 - Si dans tes connaissances, un ami t'annonce qu'il va devoir faire la formation Prélude, que lui dirais-tu ?

3 - Si tu retournais devant le magistrat qui t'a envoyé ici et qu'il te demandait ton avis sur la formation, que lui dirais-tu ?

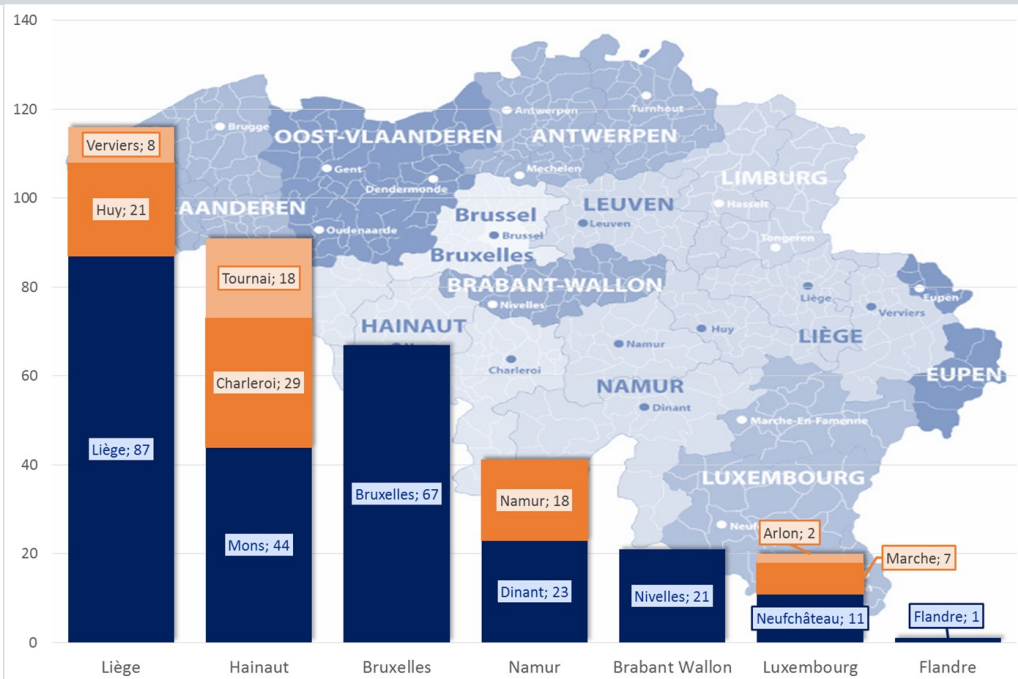
« une formation prélude comme ici, ben ça m'a permis de tenir mon emploi, de voir mes enfants, ma femme, de tenir mon train de vie de tous les jours malgré la contrainte d'aller à cette formation le mardi, le jeudi et le samedi quoi »

Nous sommes actuellement dans la phase d'analyse. Les résultats complets seront à lire dans notre newsletter d'automne.

Extrait d'une réponse :

« je n'hésiterais pas à encourager quelqu'un à le faire plutôt que d'aller faire, euh..., 50 heures de balayage de trottoir, je vais dire. Je ne sais pas quels sont les travaux d'intérêts généraux, mais honnêtement, si, parce que en plus euh... avec les opinions de tout le monde et tout ça, c'est... c'est enrichissant franchement, ça...j'ai passé un bon moment »

## Répartition des dossiers par Arrondissements et Divisions



Répartition des 358 dossiers **traités** par notre asbl en 2016 en fonction de l'arrondissement judiciaire dont elles émanent.

Notons que parmi ces 358 décisions:

- 244 ont été reçues en 2016;
- les 114 autres sont des décisions reçues avant 2016 et en cours de prise en charge en 2016.

## Activité générale 2016

### Légère diminution des décisions reçues

En 2016, le nombre de dossiers reçus s'élève à 244, ce qui représente une baisse de 4% par rapport à l'année 2015.

Toutefois, cette baisse est compensée par une meilleure prise en charge des dossiers. En effet, le nombre de dossiers interrompus avant même qu'un entretien soit organisé diminue et nous recevons, par ailleurs, moins de dossiers inadéquats.

### Une prise en charge efficace

Sur l'ensemble des dossiers pris en charge en 2016, seuls 7% sont interrompus sans qu'un entretien n'ait été organisé; soit que le justiciable ne s'est jamais présenté, soit que le dossier ne correspondait pas à notre cadre d'intervention.

Au terme de l'entretien initial, 80% des justiciables sont effectivement inscrits dans un groupe à venir.

### Un taux d'achèvement élevé !

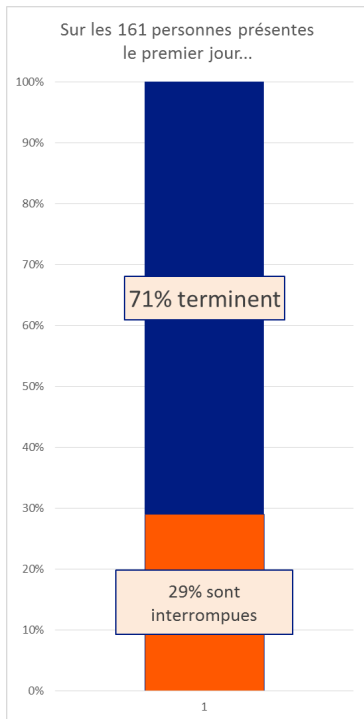
Si l'on se base sur le nombre de participants présents le premier jour, la proportion de ceux qui terminent la formation s'élève à près de 70% !

### Dossiers inadéquats ?

Un dossier peut être qualifié « inadéquat » pour plusieurs raisons:

- Les faits ne correspondent pas à notre cadre de travail (p.ex. violences intrafamiliales);
- Les faits n'ont pas occasionné de victime directe;
- Le justiciable ne maîtrise pas suffisamment le français;
- Le justiciable nie les faits qui lui sont reprochés;
- Le justiciable présente des difficultés (assuétude, état psychologique, ...) incompatibles avec un travail en groupe.

Ces éléments peuvent amener à la clôture du dossier, dès réception de la fiche d'inscription ou au terme de l'entretien.



### Nouvelle fiche d'inscription pour les assistants de justice.

**X** **arpège-prélude - PPA** **INSCRIPTION**

Liège - Namur - Nivelles  
 Bureau de Liège - Quai de la Boverie, 2  
 4000 Liège - Belgique  
 Tél: 04/344.11.93  
 Fax: 04/340.11.90  
 Email: info@arpege-prelude.be

Bureau de Namur - Boulevard de la Woluwe, 14  
 1200 Bruxelles - Belgique  
 Tél: 02/538.22.22  
 Fax: 02/538.22.22  
 Email: info@arpege-prelude.be

Bureau de Nivelles - Avenue de la Woluwe, 14  
 1400 Nivelles - Belgique  
 Tél: 067/49.19.85  
 Fax: 067/49.19.85  
 Email: info@arpege-prelude.be

www.arpege-prelude.be

Nom: \_\_\_\_\_ Prénoms: \_\_\_\_\_  
 Adresse complète: \_\_\_\_\_  
 Téléphone: \_\_\_\_\_ e-mail: \_\_\_\_\_

DATE: \_\_\_\_\_  
 Date de naissance: \_\_\_\_\_  
 Adresse complète: \_\_\_\_\_  
 Téléphone: \_\_\_\_\_ e-mail: \_\_\_\_\_

Données de contact: \_\_\_\_\_  
 Procureur: \_\_\_\_\_ Avocat: \_\_\_\_\_  
 Décisions judiciaires (en cas de surse à prononcer, merci de noter la peine prononcée ainsi qu'elle est): \_\_\_\_\_

Données de la période probatoire: \_\_\_\_\_ Date d'expiration prévue des services: \_\_\_\_\_  
 Date de la décision judiciaire: \_\_\_\_\_ Titre du droit d'exécution de la mesure: \_\_\_\_\_  
 Autres conditions: \_\_\_\_\_

Qualificatifs des faits (soyez précis, notez s'écrouler par les faits de violence conjugale et familiale, ou les faits de meurtre): \_\_\_\_\_

Données des faits: \_\_\_\_\_ Associations judiciaires: CSEJ / ICJM  
 Compilés d'après la formation Prélude (soyez et précisez): \_\_\_\_\_  
 Conséquences pour votre inscription: \_\_\_\_\_  
 Commentaires éventuels: \_\_\_\_\_

Responsable: \_\_\_\_\_  
 Responsable de l'inscription: \_\_\_\_\_  
 Responsable de la formation: \_\_\_\_\_

MAJ 01/11/16

LIÈGE: \_\_\_\_\_ NAMUR: \_\_\_\_\_ NIVELLES: \_\_\_\_\_

LIÈGE: \_\_\_\_\_ NAMUR: \_\_\_\_\_ NIVELLES: \_\_\_\_\_

LIÈGE: \_\_\_\_\_ NAMUR: \_\_\_\_\_ NIVELLES: \_\_\_\_\_

## Arpège-Prélude poursuit son travail de visibilité

[www.arpege-prelude.be](http://www.arpege-prelude.be)

L'adresse n'a pas changé mais notre site internet a été remis à neuf !

Un site qui se veut plus clair, plus facile d'accès et surtout, directement construit à partir de vos préoccupations !

**LA PREMIÈRE** Afin de sensibiliser un plus large public à notre travail dans le cadre des Mesures Judiciaires Alternatives, le 13 décembre, Arpège-Prélude était l'invitée de " **Questions Clés: Passer directement par la case prison?** " avec Véronique Tiberghien, journaliste à La Première, rtbf radio.

Prélude s'adapte : que ce soit pour répondre au mieux aux besoins des mandats (notamment dans le cadre de la PPA) ou pour faciliter la mise en place de nos innovations, Prélude a conçu une nouvelle **fiche d'inscription**.

L'émission est à réécouter sur notre site web dans la rubrique **Ressources**.

Si vous n'en disposez pas encore, n'hésitez pas à en faire la demande !



**Antenne de Liège**  
 Arrondissements de Namur, Liège et du Luxembourg, siège social  
 Quai de la Boverie, 2—4020 Liège  
 Tél: 04/344.11.93 / Fax: 04/340.11.90  
[info@arpege-prelude.be](mailto:info@arpege-prelude.be)

**CONTACTEZ-NOUS!**

[www.arpege-prelude.be](http://www.arpege-prelude.be)

**Antenne de Nivelles**  
 Arrondissements de Bruxelles, Hainaut et du Brabant Wallon  
 Av. Général Jacques, 47 bte3  
 1400 Nivelles  
 Tél/Fax: 067/49.19.85  
[nivelles@arpege-prelude.be](mailto:nivelles@arpege-prelude.be)